



ANNONCE

« Responsable de Résidence d'Autonomie / **LOGE(E)** »

Dans le cadre d'une réorganisation, le CCAS de la commune de CANY-BARVILLE recrute un(e) responsable de résidence d'autonomie / LOGE (E). Au sein de la Résidence Autonomie, en lien direct avec le Président du CCAS, vous serez chargé(e) de :

CADRE STATUTAIRE

STATUT : Titulaire ou contractuel

FILIERE : médico-sociale

CADRE D'EMPLOI : Moniteur-éducateur et intervenant familial

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI :

Assurer la coordination et l'animation d'une résidence d'autonomie de 39 logements.

MISSIONS – ACTIVITES PRINCIPALES

Vous serez logé (e) au sein de la résidence d'autonomie par nécessité absolue de service.

Vous participerez activement aux orientations de l'établissement dans le domaine du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement

Vous mettrez en place et en œuvre le projet de résidence selon les orientations de du CCAS (suivi et contrôle des objectifs, coordination et mise en œuvre des projets,...) ainsi que pour le Contrat pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM)

Vous assurerez le respect des engagements de l'établissement auprès des bénéficiaires et des partenaires en garantissant la qualité du service rendu en participant aux évaluations internes et externes de la résidence.

Garantir et alerter sur la qualité de l'entretien des locaux en lien avec les services municipaux et l'agent d'entretien.

COMPETENCES REQUISES :

- Expérience de 3 ans sur un poste similaire
- Connaissance du statut de la fonction publique et du cadre juridique
- Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels de bureautique

QUALITES REQUISES :

- Autonomie
- Grande disponibilité
- Capacité à savoir rendre compte
- Bon relationnel et sens du service public
- Sens des priorités et disponibilité pour le respect des délais
- Rigueur et méthode
- Faire preuve d'une grande discrétion, respecter les obligations de secret professionnel et de confidentialité.
- Avoir le sens de la communication, de l'écoute, du dialogue et de patience

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Loger à la Résidence / logement de fonction (comprenant cuisine, séjour, 3 chambres, salle de bain et WC) pour nécessité absolue de service.

TEMPS DE TRAVAIL:

Cycle de travail à 37h30

Horaires effectifs : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Cycle d'astreinte :

- Astreinte de semaine du lundi 17h00 au vendredi matin 8h30 (1 semaine sur 3)
- Astreinte de Week-end du vendredi 17h au lundi 8h30 (1 semaine sur 3)

REMUNERATION :

Rémunération sur la grille du grade détenu + primes + CNAS + participation prévoyance collective + logement

ECHEANCE DU RECRUTEMENT :

Poste à pourvoir le : 1 avril 2021

Date limite de candidature : 10 janvier 2021

Jury prévu le 20 janvier 2021

CANDIDATURES :

Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur le Président du CCAS

25 place Robert Gabel 76450 CANY-BARVILLE ou par mail à l'adresse ressources.humaines@cany-barville.fr

Plus de renseignements auprès de Madame LEFEBVRE Cindy, chargée des Ressources Humaines, au 02 35 97 71 44